

Bilan des Journées professionnelles des 27 et 28 juin 2011

Les deuxièmes Journées professionnelles organisées par le CTLES sur le thème de la coopération et de la mutualisation dans le cadre de la conservation partagée se sont tenues les 27 et 28 juin à Paris, à l'Université Paris – Diderot - Paris 7.

Le nombre total de participants sur les deux journées est de 124 personnes. Les journées ont été animées par 18 intervenants.

	Participants à titre onéreux	Participants à titre gratuit		Total
Nombre de participants	92	Invités par les sponsors	7	124
		Invités par le CTLES	8	
		Personnels CTLES	17	
Nombre d'intervenants		18		18
Total	92	50		142

Les participants à ces journées sont tous issus du milieu professionnel des bibliothèques à l'exception d'une représentante de la Direction des archives départementales du Val d'Oise. Les bibliothécaires¹ viennent de bibliothèques et services de documentation des universités et établissements assimilés, d'établissements publics de coopération documentaire ou d'organismes de recherche relevant du MESR.

On peut souligner la présence d'un représentant d'un organisme de formation² et d'un représentant d'une structure régionale pour le livre³. Le CTLES veillera l'an prochain, à l'occasion de ses prochaines journées professionnelles, à sensibiliser aussi les établissements de lecture publique qui comme les autres doivent repenser leur politique de conservation.

Parmi les participants à titre onéreux, on compte 21 collègues de province (soit près de 23% des participants à titre onéreux).

Il convient de souligner que les participants à titre gratuit ont généralement assisté à l'une des deux journées uniquement. Ainsi parmi les participants invités par les sponsors seuls deux d'entre eux ont assisté aux deux journées. Quant aux agents du CTLES, douze d'entre eux étaient présents la première journée, et cinq d'entre eux ont assisté aux conférences de la deuxième journée.

Le contenu des différentes interventions a été mis à disposition de l'ensemble des participants dans un navigateur web.

A l'instar de l'an dernier les contributions des enseignants chercheurs ont remporté un vif succès qui témoigne de l'importance d'associer à ces manifestations des personnalités extérieures à notre profession.

Le bilan de ces journées professionnelles affirme une nouvelle fois l'importance du rôle du CTLES, modèle unique en son genre à ce jour en France, dans la mutualisation des collections de périodiques sur support papier en Île-de-France. Le CTLES s'impose désormais comme le partenaire naturel des prochains plans de conservation partagée.

Le modèle doit par ailleurs évoluer en développant notamment une gestion fine des dépôts et des cessions avec la collaboration des établissements versants et en valorisant, auprès des bibliothèques, la qualité de son service de fourniture à distance des documents tant en termes de délais que de coûts.

Ce bilan nous conduit à envisager pour 2012, l'organisation d'une nouvelle manifestation ayant pour thème la fourniture de documents à distance comme dispositif de coopération et de mutualisation.

¹ Terme générique désignant l'ensemble des corps de cette filière

² Il s'agit de Médial, Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques de Nancy

³ Il s'agit du Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes

Exécution du budget

Le budget des journées professionnelles présenté au Conseil d'administration du 10 mai 2011 était de 12 300 € en dépenses et en recettes.

L'exécution fait apparaître un montant en recettes de 8 612 TTC, soit 7 200,66 € de ressources acquises à l'établissement et un montant en dépenses de 9 491,58 €.

Il en résulte donc un déficit de 2 290,92 €.

1. Les écarts en recettes

La prévision avait été effectuée sur la base de 160 participants payants. Or, si 142 personnes ont assisté aux journées professionnelles, seules 92 d'entre elles ont participé à titre onéreux.

Le total des recettes acquises à l'établissement au titre des frais de participation est de 4615,38€ HT.

La prévision des recettes apportées par les sponsors était de 2 700€ TTC.

Des conventions de partenariat ont été conclues avec trois partenaires :

- Archimag ;
- Bruynzeel ;
- JEP transports.

L'apport financier de la société Bruynzeel s'est traduit par le versement de 2 000€ HT soit 2 392€ TTC et l'apport de la société JEP transports s'est traduit par le versement de 585,28€ HT, soit 700€ TTC.

Le total des recettes acquises à l'établissement au titre du partenariat avec des sociétés privées est de 2 585,28 €.

Le total des recettes acquises à l'établissement est de 7200,66€ HT, soit une moins value de 5099,34€ par rapport aux prévisions exposées au Conseil d'administration du 11 mai.

2. Les écarts en dépenses

La moins value en recettes a été prise en compte pour l'engagement des dépenses. Toutefois, elle n'a été compensée qu'à concurrence de 2809,02€.

Les deux postes les plus significatifs sont d'une part celui relatif au buffet destiné à la restauration des participants et, d'autre part, celui consacré à l'hébergement de trois intervenants et d'un modérateur.

Le coût du buffet s'est élevé à 6 647,57€ pour une prévision de 9 090€.

Le coût de l'hébergement s'est élevé à 961€ pour une prévision de 1 200€.

